



CERTIFICAT

N° du certificat : 2025-20 STNO

(Sa validité peut être vérifiée sur le site www.oqualim.com)

Atteste que,

suite à validation de l'audit OQUALIM - RCNA du 11 février 2025
ayant permis la délivrance du certificat n° **2025-20** , et au contrôle du Socle Technique « Nourri sans
OGM » réalisé conjointement

L'entreprise :

ATRIAL - Route de Saint Etienne - 42110 FEURS

Pour l'unité **ATRIAL - Usine de Billom**
située à **82 rue Pierre Pottier - 63160 BILLOM**

respecte le

Socle Technique
« Nourri sans OGM < 0,9% » (STNO)

Référentiel de certification OQUALIM version en vigueur

- pour les activités de fabrication et la mise sur le marché d'aliments composés pour animaux.
- pour les activités de distribution de matières premières pour aliments pour animaux.

Ce certificat est valable du 16 avril 2025 au 24 avril 2026.

Fait à Auzeville, le 16 avril 2025

Nom et visa du responsable de l'organisme certificateur

François LUQUET

RCNA/CERT14/CERT/2-4